



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Excellence Monsieur le Président de la République Française,

Excellence Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,

Leurs Majestés,

Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etats et de
Gouvernement,

Honorables délégués,

Excellences Mesdames et Messieurs,

Mes premiers mots sont pour exprimer toute ma sympathie et mes encouragements à l'endroit du Président Français, François Hollande, au gouvernement et au peuple français pour avoir maintenu l'organisation de cette Conférence, alors que les attaques terroristes, d'une barbarie innommable, survenues il y a peu de temps sont encore dans toutes les mémoires.

Je m'associe ainsi aux précédents orateurs pour réitérer la solidarité de Madagascar envers la France en ces moments endeuillés.

Je voudrais aussi rendre hommage à Monsieur Ban Ki-Moon, Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies pour avoir conduit à bon port cette rencontre cruciale pour l'humanité et sa planète.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui en effet, c'est pour endiguer une menace planétaire, le **changement climatique**, que nous sommes réunis.

1

Je porte ici la parole d'une île, Madagascar, qui compte parmi les 10 plus importants points de concentration de biodiversité mondiale avec un taux d'endémisme de 80% de sa faune et sa flore. C'est ce trésor de l'humanité que le changement climatique risque de réduire à néant tant que la spirale de dégradation que nous enregistrons au niveau de la planète continue.

Je porte ici aussi la parole des 600 000 sinistrés climatiques que nous enregistrons chaque année, je parle de destructions des infrastructures sociales et de production, ainsi que de la perte de récoltes par milliers de tonnes, due à

l'ensablement des surfaces cultivées, **alors que l'amélioration de la nutrition de notre population est une préoccupation centrale dans notre lutte contre la pauvreté.** Le changement climatique est en train de miner ce que nous avons de plus important pour notre développement : **notre Capital naturel.**

Le changement climatique est à l'origine des dégâts collatéraux que nous subissons. Il est lié au modèle de développement dominant jusqu'ici. Les dérèglements climatiques exacerbent la pauvreté que nous voulons combattre parce que la pauvreté exerce aussi une forte pression sur les ressources naturelles. Faire évoluer nos modèles économiques c'est donner plus de chance à la résilience de nos populations.

Avant même cette COP 21, Madagascar a déposé sa **contribution nationale (INDC).** Nous avons, à cet effet, inscrit notre **engagement national de réduire de 14% nos émissions de gaz à effet de serre.** Avec l'appui de nos partenaires, nous estimons pouvoir atteindre l'objectif de réduction de 30%. Dans cette même ligne, Madagascar, **augmentera de 32% sa capacité d'absorption d'ici 2030** et s'efforcera de consolider **un puits de carbone compatible avec son essor économique.**

La dimension climatique est intégrée à notre stratégie de développement économique, social et culturel. Nous avons un gisement considérable de ressources énergétiques naturelles : l'ensoleillement, les fleuves et rivières, la biomasse, pour miser

désormais sur les énergies renouvelables. Nous y sommes déjà engagés !

C'est dans ce sens que nous souhaitons un élargissement et un approfondissement de l'opérationnalité du Fonds Vert. Nous avons des experts nationaux de très haut niveau prêts à intensifier la coopération avec les ONG internationales et les Fondations privées. Désormais, le partage des expériences et des réussites doit aussi figurer de manière formelle dans nos obligations.

Dans notre Nouvelle Politique Énergétique nous souhaitons intégrer les nouvelles technologies déjà maîtrisées par un grand nombre d'entre nous ici présents. Les techniques agro-écologiques seront accueillies à bras ouverts par le monde rural malgache.

3

Monsieur le Président,

Excellences Mesdames et Messieurs,

Si les frontières en tous genres nous inclinent parfois à l'égoïsme, **il nous faut garder à l'esprit que le changement climatique lui, ignore nos frontières. Il nous appartient de prendre des décisions immédiates, contraignantes pour tous et inscrites sur la durée. Entre autres, celle de limiter à moins de 2 degrés Celsius l'augmentation de la température mondiale à la fin de ce siècle.**

Le Principe 21 du Droit International de l'Environnement stipule : « ***les Etats ont le devoir de faire en sorte que les activités exercées dans les limites de leur juridiction ou sous leur contrôle ne causent pas de dommage à l'environnement dans d'autres Etats*** ». Madagascar, entièrement acquis à ce principe, souhaite ainsi parvenir à un **Accord incluant les dédommagements équitables au regard des pertes et préjudices engendrés par le réchauffement climatique qu'il subit.**

J'appelle ainsi notre solidarité et notre prise de responsabilité pour que cette COP21 puisse aboutir à un engagement politique très ambitieux.

Je suis convaincu que nous tous, ici présents, avons le pouvoir et le devoir de rendre la justice climatique à 7 milliards d'humains qui nous regardent et nous écoutent.

Je vous remercie de votre attention.